



NORTHERN
POLICY INSTITUTE

INSTITUT DES POLITIQUES
DU NORD

Note d'information n° 12 | Mai 2020 – Révisé

Où sont les étudiants étrangers ? L'impact possible de la COVID-19 sur l'économie du nord de l'Ontario

Qui nous sommes

Conseil d'administration : Le conseil d'administration détermine l'orientation stratégique de l'Institut des politiques du Nord. Les administrateurs font partie de comités opérationnels s'occupant de finance, de collecte de fonds et de gouvernance; collectivement, le conseil demande au chef de la direction de rendre des comptes au regard des objectifs de nos objectifs du plan stratégique. La responsabilité principale du conseil est de protéger et de promouvoir les intérêts, la réputation et l'envergure de l'Institut des politiques du Nord.

Président et Chef de la direction : recommande des orientations stratégiques, élabore des plans et processus, assure et répartit les ressources aux fins déterminées.

Conseil consultatif : groupe de personnes engagées et qui s'intéressent à aider l'Institut des politiques du Nord mais non à le diriger. Chefs de files dans leurs domaines, ils guident l'orientation stratégique et y apportent une contribution; ils font de même en communication ainsi que pour les chercheurs ou personnes-ressources de la collectivité élargie. Ils sont pour de l'Institut des politiques du Nord une « source de plus mûre réflexion » sur l'orientation et les tactiques organisationnelles globales.

Conseil consultatif pour la recherche : groupe de chercheurs universitaires qui guide et apporte une contribution en matière d'orientations potentielles de la recherche, de rédacteurs possibles, d'ébauches d'études et de commentaires. C'est le « lien officiel » avec le monde universitaire.

Évaluateurs-homologues : personnes qui veillent à ce que les articles spécifiques soient factuels, pertinents et publiables.

Rédacteurs et chercheurs associés : personnes qui offrent, au besoin, une expertise indépendante dans des domaines spécifiques de la politique.

Président & CEO

Charles Cirtwill

Conseil d'administration

Pierre Bélanger (Chair)	Dwayne Nashkawa (Secrétaire)
Dr. Brian Tucker (Trésorier)	Alan Spacek
Suzanne Bélanger-Fontaine	Asima Vezina (Vice-présidente du Nord-Est)
Dave Canfield	Charles Cirtwill (Présidente & CEO)
Kevin Eshkawkogan	
Florence MacLean (Vice-présidente du Nord-Ouest)	
Corina Moore	

Conseil consultative

Michael Atkins	Cheryl Kennelly
Kim Jo Bliss	Winter Dawn Lipscombe
Jean Pierre Chabot	Dr. George C. Macey
Dr. Michael DeGagné	Ogimaa Duke Peltier
Don Drummond	Danielle Perras
Audrey Gilbeau	Bill Spinney
Peter Goring	David Thompson

Conseil consultative pour la recherche

Dr. Hugo Asselin	Leata Ann Rigg
Dr. Gayle Broad	Dr. David Robinson
George Burton	S. Brenda Small
Dr. Heather Hall	J.D. Snyder
Dr. Livio Di Matteo	Dr. Lindsay Tedds
Dr. Barry Prentice	

Ce rapport a été possible grâce à l'appui de nos partenaires : La Société de gestion du Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario. L'Institut des politiques du Nord exprime sa grande appréciation pour leur généreux soutien, mais insiste sur ce qui suit : Les points de vue de ces commentaires sont ceux de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement ceux de l'Institut, de son conseil d'administration ou de ceux qui le soutiennent. Des citations de ce texte, avec indication adéquate de la source, sont autorisées.

Les calculs de l'auteur sont basés sur les données disponibles au temps de publication et sont sujets aux changements.

Edité par Rachel Rizzuto
Traduit par Natalie Melanson-Martin

© 2020 Institut des politiques du Nord
Publication de l'Institut des politiques du Nord
874, rue Tungsten
Thunder Bay, Ontario P7B 6T6
ISBN: 978-1-990372-11-7

A propos de l'auteur

Hilary Hagar



Hilary Hagar est originellement de Hamilton, en Ontario. Récemment diplômée de l'Université de Guelph avec un B.A. (avec distinction) en développement international, Hilary apprécie les approches interdisciplinaires et se passionne pour le développement économique communautaire et la réduction de la pauvreté. Au cours de ses études de premier cycle, Hilary a effectué des recherches participatives à Cuba et en Bolivie. Plus près de chez elle, Hilary a également contribué aux débats politiques sur des questions allant des émissions de gaz à effet de serre dans l'agriculture ontarienne à la nutrition et à la santé des Inuits. Passionnée de plein air, elle passe le plus de temps possible à faire du camping, de la randonnée et du canoë.

Mot de la rédactrice

Le présent document a été publié à l'origine en avril 2020. La version révisée a été publiée de nouveau en mai 2020, une fois obtenus des commentaires de lecteurs. Les tableaux 1 et 2 ont été révisés pour montrer les pertes économiques possibles liées à la baisse du nombre d'inscriptions d'étudiants étrangers. Les figures 1 et 2 ont été révisées pour montrer les éléments des pertes économiques possibles : frais de scolarité, dépenses directes des étudiants et dépenses des visiteurs, ainsi que les retombées économiques induites. Aucune des données n'a été changée comparativement à l'original, sauf dans le cas du Collège Boréal, qui a indiqué qu'il prévoyait dépasser son taux de croissance record en 2020-2021 de 300 %. Ces pertes

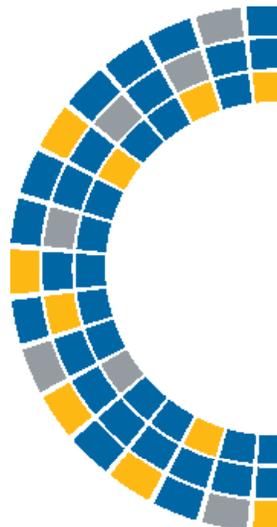
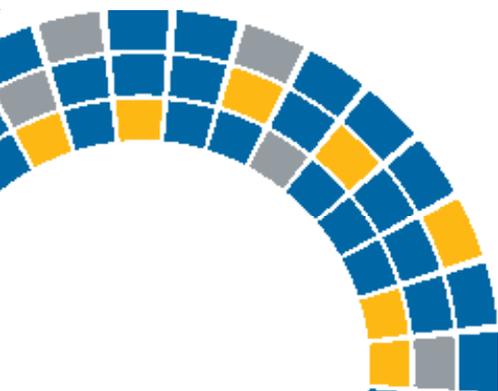
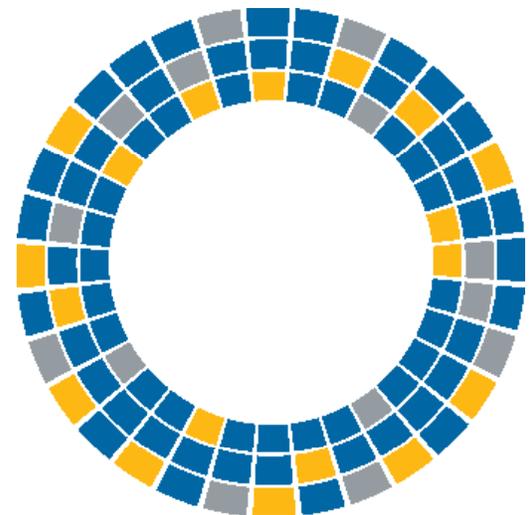
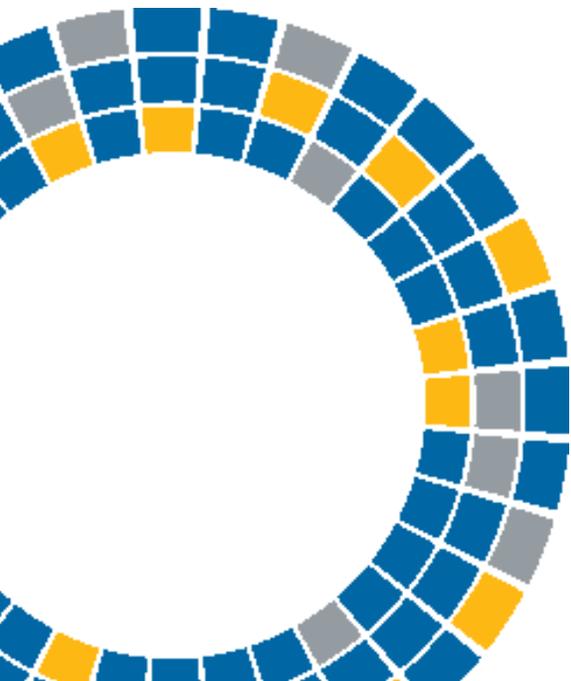


Table des matières

Sommaire	5
Introduction	5
Contexte	6
Évaluation des retombées économiques des établissements postsecondaires du nord de l'Ontario et des étudiants étrangers	7
Pertes de frais de scolarité	8
Pertes liées aux dépenses des étudiants et des visiteurs	9
Autres retombées économiques	10
Total des retombées économiques	11
Mesures correctives possibles	13
Conclusion	13
Annexe	14
Références	17



Sommaire

En raison de la COVID-19, les établissements d'enseignement postsecondaire du nord de l'Ontario pourraient accueillir moins d'étudiants étrangers au cours de l'année scolaire 2020-2021 que les années précédentes. La présente note d'information vise à calculer les répercussions économiques d'une diminution de 20 % de l'inscription d'étudiants étrangers pour 2020-2021. De plus, la présente note calcule les pertes possibles si l'inscription d'étudiants étrangers continue à diminuer au cours des prochaines années. Le scénario d'une diminution de 50 % de l'inscription d'étudiants étrangers est envisagé.

En plus d'analyser les revenus de frais de scolarité pour étudiants étrangers, de même que les dépenses courantes des étudiants étrangers et les frais encourus par leurs visiteurs, le document décrit la perte économique totale projetée. Au chapitre de la perte économique totale, une diminution de 20 % dans l'inscription d'étudiants étrangers se traduirait par une perte économique de 55,4 millions de dollars pour l'ensemble des régions du nord de l'Ontario. Si l'inscription continue à diminuer et que seulement 50 % du nombre habituel de ces étudiants vient étudier dans les établissements postsecondaires du nord de l'Ontario, environ 155 millions de dollars seront injectés à l'économie du nord de l'Ontario, ce qui équivaut à une perte d'environ 142 millions de dollars comparativement à une inscription complète.

Par ailleurs, de tous les établissements postsecondaires, l'Université Lakehead subirait la pire perte. Comme le montre le présent document, les changements dans les chiffres d'inscription ont un effet sur les économies locales. Les administrateurs d'établissement postsecondaire et les leaders communautaires devraient, au cours des prochains mois et plus loin, créer des stratégies pour éviter ou minimiser les effets néfastes pouvant découler d'une diminution de l'inscription d'étudiants étrangers.

Introduction

Chaque année, des étudiants et des étudiantes viennent de partout en province, d'ailleurs au pays et de diverses régions du monde pour étudier dans un établissement postsecondaire du nord de l'Ontario. Cependant, l'année scolaire à venir pourrait être passablement différente.

En raison de la COVID-19, il est plausible que le nord de l'Ontario accueille moins d'étudiants étrangers pendant l'année scolaire 2020-2021 qu'à l'habitude. Il est nécessaire d'évaluer les impacts économiques qu'une diminution du nombre d'étudiants étrangers pourrait avoir sur les communautés du nord de l'Ontario pendant la prochaine année scolaire. En connaissant les pertes économiques possibles découlant d'une diminution du nombre d'inscriptions d'étudiants étrangers, il est possible de mieux diriger et d'améliorer la planification pour les communautés et les établissements postsecondaires.

En utilisant les chiffres d'inscription des campus du Nord fournis par le ministère des Collèges et Universités, le présent document estime l'inscription potentielle en 2020-2021 par campus, pour chaque établissement du Nord, en se basant sur les tendances de croissance passée. L'analyse vise à déterminer l'ampleur de l'écart économique que subira le Nord s'il y a un nombre réduit d'étudiants étrangers. Quel serait l'écart économique si 20 % des étudiants étrangers disparaissent de notre économie l'an prochain ? Ou si 50 % de moins d'étudiants étrangers viennent d'ailleurs pour étudier et vivre dans le nord de l'Ontario au cours des prochaines années ?

Quoique, si les pertes économiques résultant d'un nombre inférieur d'étudiants étrangers se poursuivaient dans les années à venir, ces pertes économiques pourraient être encore plus graves qu'on ne le note dans le présent document.

Contexte

Pour diverses raisons, il est probable que les chiffres d'inscription d'étudiants étrangers seront inférieurs en septembre 2020 qu'au cours des années précédentes. Normalement, des recruteurs voyagent partout dans le monde pour parler à des étudiants potentiels des avantages d'étudier à leur établissement. Maintenant, alors que le premier ministre Justin Trudeau encourage tous les Canadiens à revenir à la maison et que de nombreux pays ont fermé leurs frontières, les recruteurs sont dans l'impossibilité de continuer leur travail à l'étranger. Une conclusion hâtive de la saison de recrutement à l'étranger pourrait signifier que moins d'étudiants étrangers viendront étudier dans les établissements postsecondaires du nord de l'Ontario à l'automne 2020 (Usher 2020a).

De plus, il n'est pas clair de quelle façon les étudiants étrangers seront autorisés à étudier au Canada cet automne, ou s'ils auront tout simplement la permission de le faire. Des restrictions pour les visiteurs de l'étranger sont entrées en vigueur le 18 mars 2020 (IRCC 2020b). Ces restrictions limitent l'accès au Canada aux étudiants étrangers qui avaient un permis d'études valide ou qui avaient été approuvés pour un tel permis avant le 18 mars (Ibid 2020b). Selon le site Web du gouvernement fédéral en date du 25 mars 2020, il est encore possible de faire une demande en ligne pour un permis d'études (IRCC 2020c) et Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) indique qu'il continue d'accepter et de traiter les demandes à l'heure actuelle (IRCC 2020a). Cependant, nous ne savons pas encore quand les frontières seront ouvertes de nouveau et si elles le seront à temps pour septembre 2020.

Les étudiants étrangers pourraient aussi choisir de repousser leurs études postsecondaires en raison d'une baisse de leurs économies et d'une hausse du chômage dans leur pays d'origine, en raison de la COVID-19. À moyen terme, la décision des étudiants étrangers de venir au Canada pourrait dépendre de la vitesse de la reprise de l'économie canadienne (Usher 2020b). Une partie de l'attrait d'études au Canada découle de l'attrait du Canada comme destination d'immigration. S'il semble moins attrayant d'émigrer au Canada, comparativement à d'autres pays, de nombreux étudiants pourraient choisir d'autres destinations (Ibid 2020b).

Nous ne savons pas encore, non plus, si les établissements postsecondaires seront de retour à la normale en septembre (Usher 2020c). Cela signifie que les établissements postsecondaires devront prévoir et décider de commencer leurs programmes en ligne, de repousser le début du semestre ou de mettre en œuvre une solution différente (Ibid 2020c). Les étudiants étrangers qui songent à poursuivre leurs études postsecondaires au Canada pourraient décider d'aller ailleurs s'ils peuvent y obtenir des cours en présentiel.

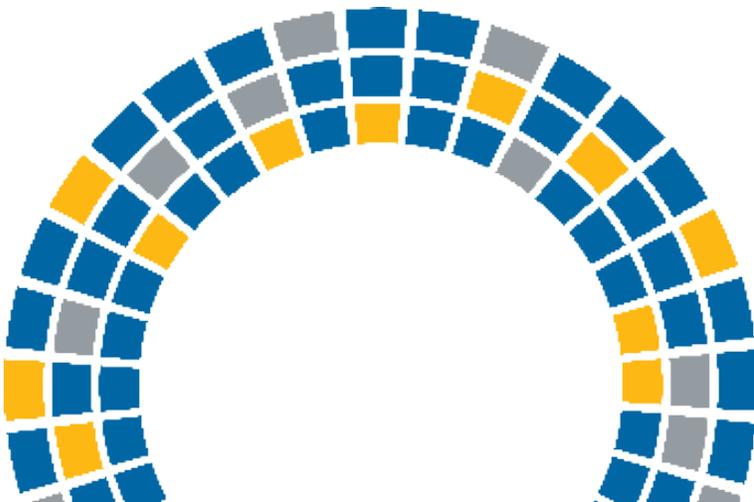
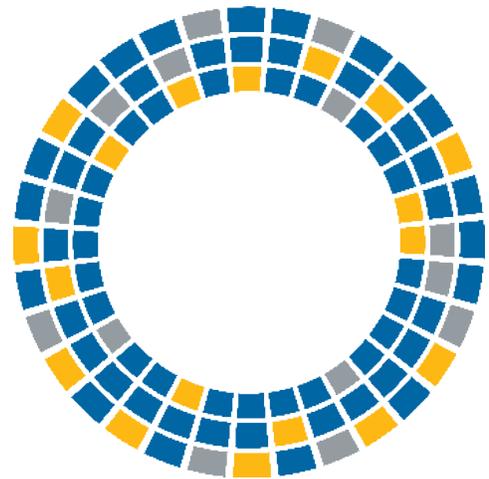
Si l'on tient compte de tous ces facteurs, l'inscription d'étudiants étrangers pour l'année scolaire 2020-2021 pour être inférieure au chiffre attendu.



Évaluation des retombées économiques des établissements postsecondaires du nord de l'Ontario et des étudiants étrangers

En général, les établissements postsecondaires du nord de l'Ontario ont des impacts importants sur les communautés, autant économiques autrement, et bon nombre d'établissements postsecondaires du nord de l'Ontario ont effectué leurs propres évaluations des retombées économiques. Les évaluations des retombées économiques sont un outil utilisé pour mesurer le nombre de dollars qu'une industrie, un établissement ou un groupe de personnes contribue à l'économie.

Les étudiants étrangers, leurs dépenses et les dépenses de leurs visiteurs génèrent un montant considérable d'activité économique. Une étude de tous les étudiants étrangers au Canada estime qu'en 2016, ceux-ci ont contribué 15,5 milliards de dollars à l'économie canadienne (Roslyn Kunin and Associates 2017). Même à l'échelon provincial, ces impacts sont significatifs. Une étude récente sur les étudiants étrangers dans les quatre provinces de l'Atlantique a montré que leurs retombées économiques totales s'élevaient à 765 millions de dollars par année (CAMEF 2018). Plus près d'ici, une étude portant sur les universités ontariennes a montré que les étudiants étrangers dépensaient 794 millions de dollars annuellement, seulement sur les coûts de subsistance (Brain 2017, 22). L'Institut des politiques du Nord (IPN) publiera bientôt un article évaluant les retombées économiques des étudiants étrangers dans le nord de l'Ontario au cours de l'année scolaire 2017-2018 (Hagar, à venir).



Pertes de frais de scolarité

Mais, qu'en serait-il si 20 ou 50 % de moins d'étudiants étrangers s'inscrivaient aux établissements postsecondaires du nord de l'Ontario au cours de la prochaine année scolaire en raison de la COVID-19?

Pour prévoir l'inscription attendue et les retombées économiques avec une inscription complète et partielle, différentes hypothèses ont été posées. Ces hypothèses sont présentées dans l'annexe.

Le Tableau 1 montre le total projeté des frais de scolarité qui serait payé par des étudiants étrangers inscrits à des campus du nord de l'Ontario. Comme le montre plus bas, une diminution de la moitié des étudiants étrangers signifierait une baisse de plus de 58 millions de dollars alors que recul de 20 % du nombre d'étudiants se traduirait par 23 millions \$ de moins, comparativement à l'inscription précédemment projetée.

Tableau 1 : Revenus et pertes de revenus projetés relativement aux frais de scolarité payés par les étudiants étrangers, par inscription prévue, par établissement postsecondaire, 2020-2021

	Revenus projetés avec la pleine inscription prévue	Pertes de revenus projetées avec une diminution de 20 % de l'inscription prévue	Pertes de revenus projetées avec une diminution de 50 % de l'inscription prévue
Université Algoma	3 121 794 \$	624 359 \$	1 560 897 \$
Collège Cambrian	4 270 066 \$	854 013 \$	2 135 033 \$
Collège Canadore	10 163 807 \$	2 032 761 \$	5 081 904 \$
Collège Boréal	718 298 \$	143 660 \$	359 149 \$
Collège Confédération	15 619 127 \$	3 123 825 \$	7 809 563 \$
Université Lakehead	57 507 907 \$	11 501 581 \$	28 753 953 \$
Université Laurentienne	10 787 701 \$	2 157 540 \$	5 393 851 \$
Université Nipissing	794 656 \$	158 931 \$	397 328 \$
Collège Northern	7 064 245 \$	1 412 849 \$	3 532 122 \$
Collège Sault	6 418 822 \$	1 283 764 \$	3 209 411 \$
Université de Hearst	344 548 \$	68 910 \$	172 274 \$
Total	116 810 971 \$	23 362 194 \$	58 405 486 \$

Source : MFCU 2019 et universités de l'Ontario 2019, chiffres fondés sur les calculs de l'auteur

¹ À l'exception du Collège Boréal. Le Collège Boréal a remis à l'Institut des politiques du Nord ses chiffres les plus récents d'inscription projetée d'étudiants étrangers. Les chiffres d'inscription pour tous les autres établissements postsecondaires dans la présente analyse ont été projetés, selon des hypothèses présentées dans l'annexe.

² À moins qu'autrement indiqué, les montants en dollars de la présente analyse sont ajustés pour l'inflation et présentés en dollars de 2020.

Pertes liées aux dépenses des étudiants et des visiteurs

Les étudiants étrangers ne font pas que contribuer au revenu des universités et des collèges locaux par leurs frais de scolarité. Ils contribuent aussi économiquement à leur communauté en y payant du loyer et en dépensant en aliments, en formules de repas, en transport, en communications, en manuels et fourniture scolaires, en vêtements et en dépenses discrétionnaires. Une pleine description des dépenses et de la façon dont elles ont été déterminées peut être consultée à l'annexe.

De plus, les étudiants étrangers reçoivent probablement la visite de parents et amis pendant leurs études. À l'aide d'une justification que l'on trouvera dans l'annexe, la présente analyse présume que chaque étudiant étranger lors de l'Ontario reçoit un visiteur par année.

Le Tableau 2 montre les pertes combinées des dépenses directes des étudiants étrangers et de leurs visiteurs, par ville. Si l'on compare à une inscription complète, la moitié du nombre d'étudiants étrangers mène à une perte de 50 millions de dollars dans les économies locales du nord de l'Ontario. Tout juste 80 % des étudiants mènent à un écart de près de 20 millions de dollars. Fait notable, Thunder Bay voit la plus vaste différence entre les inscriptions complètes et partielles.

Tableau 2 : Revenus et pertes de revenus projetés relativement aux dépenses de subsistance des étudiants étrangers et des dépenses de leurs visiteurs, par inscription prévue, par communauté, 2020-2021

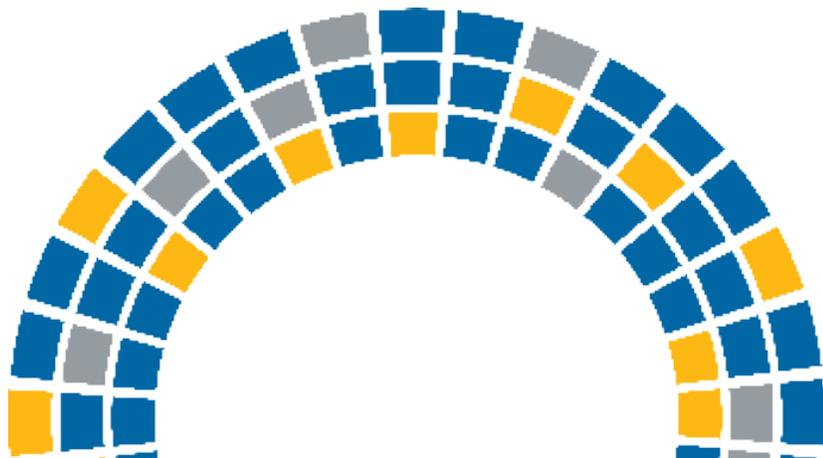
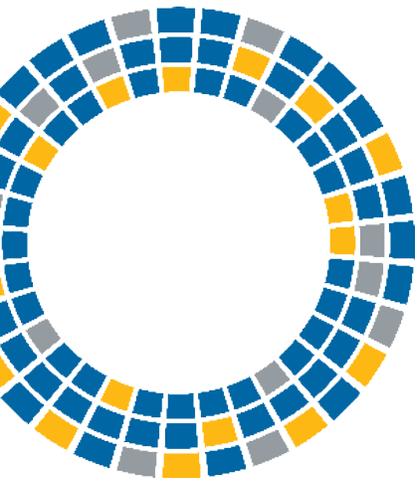
	Revenus projetés avec la pleine inscription prévue	Pertes de revenus projetées avec une diminution de 20 % de l'inscription prévue	Pertes de revenus projetées avec une diminution de 50 % de l'inscription prévue
Grand Sudbury	27 259 493 \$	5 451 899 \$	13 629 747 \$
Hearst	949 980 \$	189 996 \$	474 990 \$
North Bay	9 183 202 \$	1 836 640 \$	4 591 601 \$
Sault Ste. Marie	8 998 811 \$	1 799 762 \$	4 499 406 \$
Thunder Bay	47 332 632 \$	9 466 526 \$	23 666 316 \$
Timmins	6 436 056 \$	1 287 211 \$	3 218 028 \$
Total	100 160 174 \$	19 945 750 \$	50 080 087 \$

Source : Fondés sur les calculs de l'auteur. La description des calculs se trouve dans l'annexe.



Autres retombées économiques

Les dépenses directes des étudiants étrangers sont notées plus haut, mais leur impact économique total est plus vaste que cela. Outre les retombées directes, il y a aussi des retombées indirectes et induites. Les retombées directes sont une augmentation de la production industrielle et de la main-d'œuvre d'une industrie résultant de la venue d'étudiants étrangers (Roslyn Kunin and Associates 2017). Elles comprennent les dépenses liées aux frais de scolarité, aux frais de subsistance, etc. Les retombées indirectes sont des changements dans la production et l'emploi dans des secteurs qui fournissent des biens et des services au secteur qui profite des retombées directes (Ibid 2017). Par exemple, lorsque les étudiants étrangers paient leurs frais de scolarité, l'établissement postsecondaire recueille ses frais et pourrait en dépenser une partie sur des biens et services pour les étudiants, comme la construction d'une nouvelle résidence. Les retombées indirectes constitueraient une nouvelle production et de nouveaux emplois résultant de l'investissement de l'établissement postsecondaire dans un nouvel immeuble. Finalement, les retombées induites sont des changements dans la production et l'emploi dans tous les secteurs, résultant des retombées indirectes et directes (Ibid 2017). Les retombées induites sont à long terme. Il peut y avoir plus d'un an de dépenses dans différents secteurs avant qu'elles ne deviennent apparentes (CAMEF 2018). Pour continuer l'exemple précédent, les retombées induites comprendraient la production et l'emploi créés en raison des dépenses autant de l'établissement postsecondaire que des travailleurs ayant construit la nouvelle résidence. On peut aussi penser aux trois différentes retombées comme ceci : si tous les étudiants étrangers étaient retirés de l'économie, quelles seraient les retombées demain (retombées directes), dans, par exemple, six mois (retombées indirectes) ou dans quelques années (retombées induites) ? Ensemble, les retombées directes, indirectes et induites génèrent les retombées économiques totales. Une description détaillée des multiplicateurs utilisés pour la présente analyse peut être consultée à l'annexe.



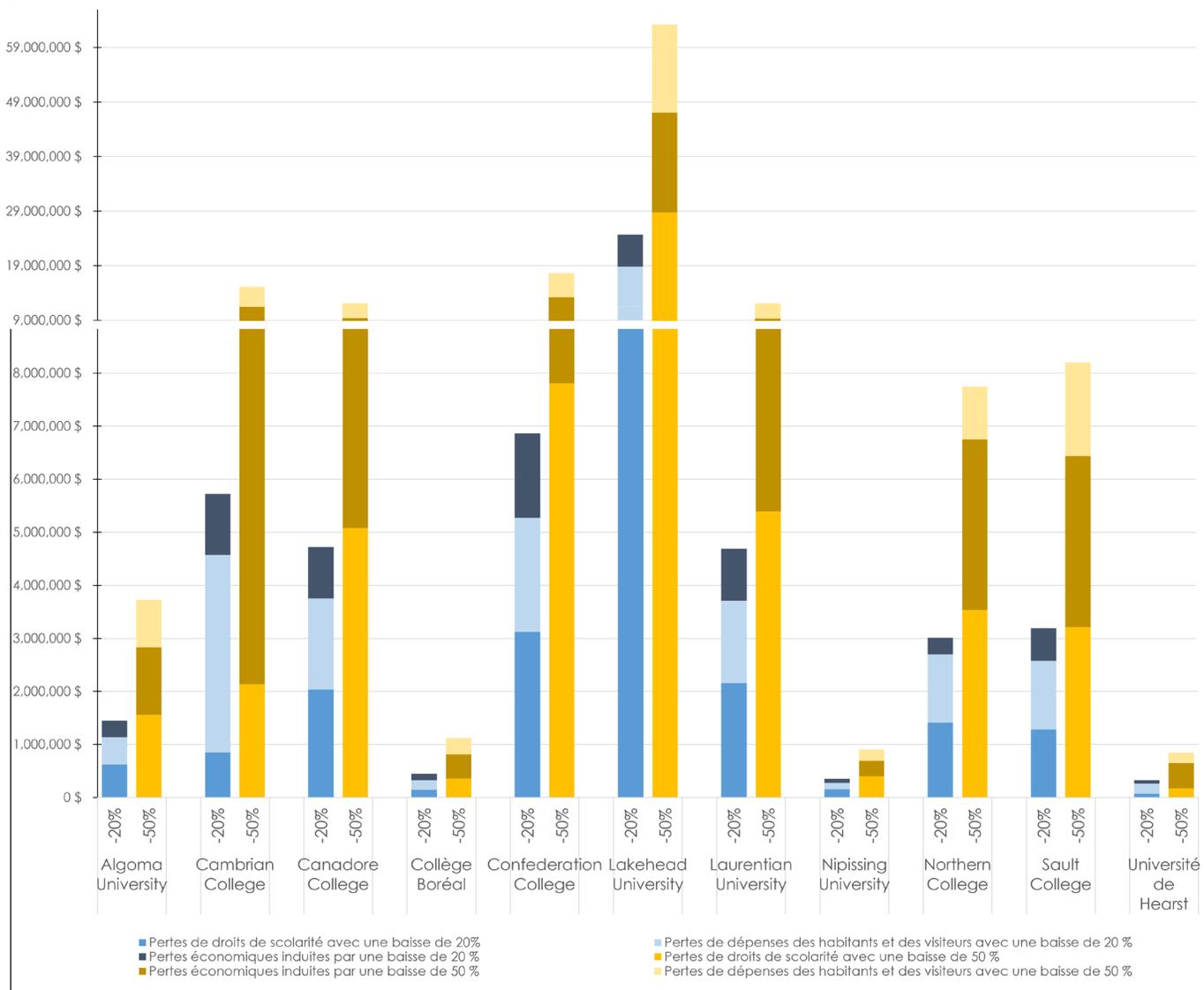
Total des retombées économiques

Si l'on applique ces multiplicateurs aux impacts directs énumérés dans les tableaux 1 et 2 ci-dessus, les retombées économiques totales des étudiants étrangers, si leur inscription était comme prévue cet automne, arrivent à tout juste sous 300 millions de dollars.

Cependant, si seulement 50 % de ces étudiants s'inscrivent aux établissements postsecondaires du nord de l'Ontario, ce ne seront que 155 millions de dollars qui viendront s'ajouter à l'économie du nord de l'Ontario, soit une perte d'environ 142 millions de dollars comparativement à une pleine inscription. Si 80 % des étudiants étrangers prévus s'inscrivent à l'université ou au collège l'an prochain, les retombées économiques seraient d'environ 242 millions de dollars – soit une perte de 55 millions de dollars comparativement à une pleine inscription.

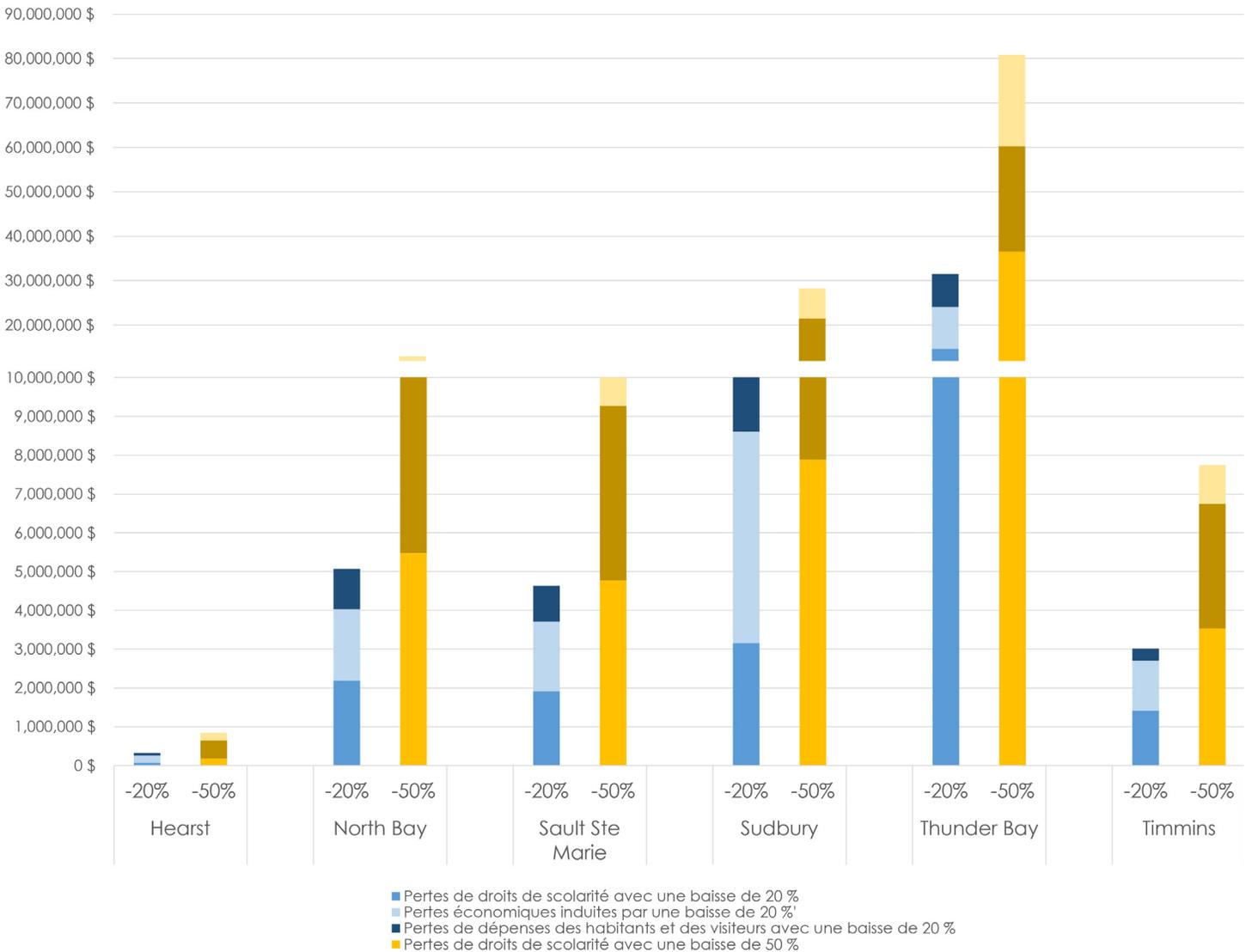
Si l'on ventile les chiffres par établissement, l'Université Lakehead et la communauté de Thunder Bay subiraient la pire perte, soit 63 millions de dollars, avec 50 % de l'inscription prévue et plus de 24 millions de dollars avec 80 % de l'inscription prévue, comme le montre la Figure 1.

Figure 1 : Perte économique totale projetée, par composante économique, par établissement postsecondaire, 2020-2021



Avec des chiffres ventilés par ville, Thunder Bay subit la plus lourde perte. Si seulement la moitié des étudiants étrangers prévus devait s'inscrire à Thunder Bay, la perte, comparativement à une pleine inscription, serait d'approximativement 80 millions de dollars.

Figure 2 : Perte économique totale projetée, par composante économique, par communauté, 2020-2021



Source : Calculs de l'auteur

Mesures correctives possibles

Même si ces résultats montrent le potentiel de perte économique considérable pour le nord de l'Ontario, les gouvernements et les établissements postsecondaires peuvent mettre en œuvre des mesures qui pourraient mitiger ces résultats négatifs. Premièrement, le gouvernement du Canada pourrait prolonger les permis d'études des étudiants étrangers qui sont déjà ici. Cela permettrait à ces étudiants de s'inscrire à un deuxième programme, ce qui aiderait à compenser les pertes de revenus potentielles des établissements postsecondaires. Deuxièmement, les gouvernements provincial et fédéral pourraient offrir plus d'aide aux collèges et aux universités pour les appuyer dans des campagnes de marketing et de liaison plus agressives. Ce travail pourrait avoir lieu maintenant par modes de communication en ligne et par du réseautage international, et une fois la pandémie terminée. De plus, les établissements postsecondaires pourraient passer les prochains mois à rendre leurs cours en ligne plus intéressants et accessibles aux étudiants étrangers, pour qu'ils puissent s'inscrire sans être physiquement présents dans la communauté. Finalement, les gouvernements pourraient améliorer les appuis aux étudiants locaux, comme le récent programme de Prestation canadienne d'urgence pour les étudiants (PCUE). Les appuis donnés aux étudiants locaux pourraient aider à compenser les pertes de frais de scolarité en provenance d'étudiants étrangers. Cependant, il faut noter qu'en moyenne, les frais de scolarité des étudiants étrangers sont environ quatre fois plus élevés que les frais de scolarité pour les étudiants canadiens (Usher 2018b). Il ne s'agirait donc pas d'une simple équivalence. Cependant, les coûts d'appui des étudiants canadiens sont aussi moins élevés.

Conclusion

Des fluctuations dans les chiffres d'inscription ont un impact sur les économies locales. La présente analyse montre que si un faible nombre d'étudiants étrangers – ou moins que prévu – viennent étudier dans le nord de l'Ontario à l'automne 2020, l'économie s'en ressentira. Si le nombre total prévu d'étudiants étrangers devait s'inscrire cet automne, les retombées économiques totales de leurs dépenses et des dépenses de leurs visiteurs se situeraient tout juste en bas de 300 millions de dollars. Cependant, si seulement 50 % de ses étudiants se rendaient dans le nord de l'Ontario, les retombées économiques totales atteindraient environ 155 millions de dollars.

La COVID-19 pourrait mener à une réduction du nombre d'étudiants qui viennent de l'étranger pour étudier dans le nord de l'Ontario. Une saison de recrutement raccourcie, des restrictions aux frontières, de même que des facteurs sanitaires économiques pourraient décourager les étudiants étrangers de venir au Canada et dans le nord de l'Ontario. Si les mesures préventives, y compris la fermeture des frontières et la distanciation sociale, continuent cet été et en septembre, il est peut-être impossible de faciliter des classes en présentiel pour les étudiants étrangers. Même si les étudiants étrangers pouvaient au moins commencer le semestre en ligne, ce qui contribuerait aux revenus des établissements postsecondaires, il y a encore des pertes si les étudiants étrangers ne peuvent physiquement vivre dans le nord de l'Ontario. Les étudiants étrangers travaillent à temps partiel pendant leurs études et ajoutent de la diversité aux communautés. Leur absence signifierait aussi une perte de revenus, pour les communautés, en raison de la perte de leurs dépenses de subsistance et des dépenses de leurs visiteurs.

Même si la COVID-19 devait disparaître à la fin du printemps et les communautés voyaient un retour à la normale peu après, il ne faut pas s'y attendre. Ces résultats font état de tristes prévisions pour les établissements postsecondaires et les communautés dans les mois à venir. Mais il est toujours temps de se préparer. Les administrateurs des établissements postsecondaires et les leaders des communautés ont encore quelques mois pour établir une stratégie et se préparer à l'avenir. Il ne faut pas perdre de temps à mettre en œuvre les plans établis.

Annexe

Hypothèse pour la prévision de l'inscription attendue

En ce qui concerne les chiffres d'inscription, les données publiques les plus récentes pour les collèges et universités datent de l'année scolaire 2017-2018. Pour prévoir les chiffres d'inscription pour l'année scolaire 2020-2021, le taux de croissance moyen de l'inscription pour les trois dernières années scolaires a été appliqué. Il est important de noter que l'analyse n'a tenu compte que du nombre d'étudiants étrangers qui sont inscrits dans des établissements postsecondaires du nord de l'Ontario dans des campus du nord de l'Ontario. Cette précision devient particulièrement significative pour certains établissements. Le Collège Cambrian, par exemple, avait plus de 2600 étudiants étrangers en 2017-2018 (MFCU, 2019). Cependant, seulement 21 % (578) de ces étudiants étaient inscrits au campus du Grand Sudbury (Ibid 2019). De façon semblable, seulement 41 % des étudiants étrangers du Collège Boréal et seulement 12 % des étudiants étrangers du Collège Canadore sont dans le nord (Ibid 2019).

Il est aussi important de noter qu'aux fins de l'analyse des retombées économiques, le présent article ne discute des étudiants étrangers que par dénombrement des effectifs. L'inscription à un établissement postsecondaire est typiquement rapportée de deux façons. Les équivalents temps plein (ETP) indiquent le nombre d'étudiants inscrits à temps plein, plus le nombre d'étudiants à temps partiel combinés pour arriver à des étudiants à temps plein. C'est donc dire qu'un ETP est l'équivalent d'un étudiant inscrit à temps plein. L'inscription peut aussi être rapportée par dénombrement des effectifs. Le dénombrement des effectifs est simplement le nombre d'étudiants, quelle que soit leur situation d'inscription. Le présent rapport utilise le dénombrement des effectifs puisqu'il s'agit d'une donnée plus appropriée pour évaluer les retombées économiques totales des étudiants. Fait intéressant, les données du Conseil des universités de l'Ontario montrent qu'au cours de l'année scolaire 2018-2019, pour les universités dans le nord de l'Ontario, le nombre d'ETP était plus élevé que le nombre d'effectifs. Cela signifie que certains étudiants étrangers s'inscrivent à plus de cours qu'il n'est requis pour une inscription à temps plein.

Le présent rapport compte aussi l'inscription des étudiants étrangers plutôt que le nombre de détenteurs de visa. Ce dernier chiffre comprend les étudiants qui sont inscrits à des cours de langue et ceux qui ont obtenu un visa, mais qui ne se sont pas inscrits à l'établissement visé (Usher 2018). Cependant, l'utilisation des chiffres d'étudiants inscrits a ses limites. Les étudiants qui participent aux programmes d'échange d'étudiants sont aussi comptés. Ces étudiants paient leurs frais de scolarité à leur établissement d'origine, mais ont quand même des dépenses de subsistance dans le nord de l'Ontario. Il reste que ces étudiants constituent un très faible pourcentage du total des étudiants étrangers, soit moins de 5 % pour les universités et moins de 1 % pour les collèges. Nous avons donc présumé que tous les étudiants participant à un programme d'échange d'étudiants payaient autant les frais de scolarité des établissements du nord de l'Ontario que leurs dépenses de subsistance.

Hypothèses pour la prévision des revenus provenant de frais de scolarité pour étudiants étrangers

Comme on l'indique plus haut, les données publiques les plus récentes pour les collèges et universités datent de l'année scolaire 2017-2018.

Les étudiants étrangers paient un taux de frais de scolarité qui dépend du programme et de la faculté. Pour obtenir une moyenne par étudiant, les revenus tirés des frais de scolarité pour étudiants étrangers pour l'année scolaire 2017-2018 ont aussi été utilisés. Pour les collèges, ces données ont été fournies par le ministère des Collèges et Université. Pour les universités, ces données ont été fournies par le Conseil des universités de l'Ontario.

Pour projeter les revenus provenant de frais de scolarité pour 2020-2021, le montant moyen de frais de scolarité par étudiant pour l'année scolaire 2007-2018 a été multiplié par le nombre d'inscriptions prévues en 2020-2021.

³ À l'exception de l'Université de Hearst. Parce qu'il y a comparativement moins de chiffres d'étudiants étrangers qui ont crû rapidement dans le temps, le résultat d'un taux de croissance moyen sur trois ans a probablement surestimé le nombre projeté d'étudiants étrangers à l'Université de Hearst. Plutôt, le taux de croissance de l'année scolaire la plus récente a été appliqué à la prévision pour 2020-2021.

Hypothèses pour les dépenses des étudiants

De plus, il a fallu faire des hypothèses à l'égard des habitudes de dépenses des étudiants, la plupart desquelles sont tirées de l'étude du CAMEF (2018). Cette étude est la plus récente étude semblable qui s'est penchée sur les étudiants étrangers dans les provinces atlantiques du Canada. Les hypothèses relatives au logement et à la durée du séjour des étudiants étrangers ont été établies en consultation avec certains établissements postsecondaires du nord de l'Ontario.

Tableau 3 : Hypothèses générales utilisées dans l'analyse des retombées économiques

- Logement hors campus – 60 % des étudiants vivaient hors campus, pour les 12 mois de l'année.
- Résidence – 40 % des étudiants vivaient sur campus (résidence) et restaient dans la communauté pour huit mois.
- Transport – 13 % des étudiants achetaient un véhicule et en payaient les dépenses pendant 12 mois. L'autre 87 % des étudiants s'achetaient des laissez-passer d'autobus pour huit mois de l'année, si ceci n'était pas déjà inclus dans leurs frais accessoires
- Autres biens et services – Les dépenses de la catégorie «autres biens et services» étaient homogènes, quelle que soit la communauté.

Description des dépenses

Logement hors campus

Loyer : Le loyer a été calculé à partir d'un échantillon aléatoire des 10 premiers appartements à partager qui sont apparus dans les sites Web de petites annonces, comme Kijiji. Là où 10 petites annonces de location n'étaient pas disponibles (Hearst), on a utilisé la moyenne des loyers dans les autres villes qui ont servi à l'analyse. Le loyer a été ajusté pour l'inflation avec la calculatrice d'inflation de la Banque du Canada.

Épiceries : Le coût des épiceries a été estimé à partir des paniers de provisions nutritifs (PPN) pour diverses villes. Puisque les étudiants ne font pas partie des groupes ciblés, le coût indiqué pour une famille de quatre personnes, avec des revenus médians, a été divisé par quatre pour obtenir un coût par personne. Là où un PPN était pas disponible (Hearst), on a utilisé la moyenne des autres PPN.

Résidence

Frais : Les frais de résidence ont été tirés des divers sites Web des établissements postsecondaires. Là où il y avait plus d'une option ou d'un prix pour la résidence, on a établi une moyenne. Les frais ont été ajustés pour l'inflation avec la calculatrice d'inflation de la Banque du Canada.

Dépenses relatives au repas : Nous avons présumé que tous les étudiants en résidence ne font pas d'épicerie, si des formules de repas sont disponibles. Les frais de formules de repas ont été tirés des divers sites Web des établissements postsecondaires. Là où il y avait plus d'une option ou d'un prix pour les formules de repas, on a établi une moyenne. Lorsque le prix de formules de repas ne se trouvait pas dans les sites Web, nous avons utilisé un coût moyen d'épicerie. Les dépenses ont été ajustées pour l'inflation avec la calculatrice d'inflation de la Banque du Canada.

Transport

Laissez-passer d'autobus : Si les frais accessoires d'un établissement postsecondaire ne comprennent pas les frais de laissez-passer d'autobus, le coût de laissez-passer d'autobus municipal a été tiré de divers sites Web de gouvernements municipaux. Si le laissez-passer n'était pas inclus dans les frais accessoires, il a été présumé que 87 % des étudiants ont acheté le laissez-passer pour huit mois de l'année.

Véhicules : Il a été présumé que 13 % des étudiants achètent des véhicules et paient les dépenses connexes pour 12 mois de l'année. L'étude du CAMEF (2018) a noté que 13 % des étudiants achetaient un véhicule et que le coût moyen du véhicule et de son entretien était de 13 165 \$. C'est le coût que nous avons utilisé dans la présente analyse.

Autres biens et services

Tous les coûts énumérés dans la section d'autres biens et services ont été tirés de l'étude du CAMEF (2018). Dans la présente étude, « discrétionnaire » se rapporte à ce que l'étude du CAMEF (2018) inclut dans les catégories « autre » et « divertissements ».

Hypothèses pour les dépenses des visiteurs

Une étude effectuée à l'échelle du Canada a présumé que pour chaque étudiant étranger à long terme, il y avait deux visiteurs chaque année (Roslyn Kunin and Associates 2017). Une étude semblable effectuée en Australie a aussi utilisé un ratio de 1:2 pour les étudiants et leurs visiteurs (Phillimore and Koshy 2010). L'évaluation de l'Université Nipissing est peut-être plus pertinente. Ses auteurs ont prédit que chaque étudiant étranger aurait un visiteur par année (KPMG 2018). Si l'on se fonde sur cette justification, la présente analyse utilise l'hypothèse que chaque étudiant étranger a un visiteur par année.

Les habitudes en matière de dépenses des touristes et la durée de leur séjour ont été calculées à l'aide des moyennes du Ministère des industries du patrimoine, du sport, du tourisme et de la culture, pour les régions 13a, 13b et 13c, ajustées pour l'inflation (Ontario 2017).

Multiplicateurs

La présente analyse utilise un outil d'entrée-sortie fourni par EMSI pour déterminer le rendement économique total des étudiants étrangers. Un autre outil de modélisation d'entrée-sortie fréquemment utilisée est le modèle canadien. Cependant, le modèle EMSI est mieux adapté à la présente analyse, car il permet une modélisation par subdivision de recensement (SDR) précise, alors que l'outil canadien ne permet qu'une modélisation provinciale (EMSI 2016, 17). De plus, le modèle EMSI permet une analyse plus détaillée des niveaux du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) que le modèle canadien (Ibid 2016, 17). Les multiplicateurs utilisés dans la présente analyse sont donc extrêmement détaillés. Tous les multiplicateurs utilisés dans le présent rapport se situent dans la fourchette de 1,13 à 1,64, selon la SDR et le SCIAN⁴.

⁴ Bien sûr, on présume ici que les multiplicateurs seront les mêmes après la COVID-19. Les impacts de la COVID-19 sur les facteurs qui influencent les multiplicateurs sont encore inconnus. La présente analyse continuera à utiliser les multiplicateurs disponibles le plus récemment, mais cette mise en garde devrait être notée lorsqu'il s'agit d'interpréter des données futures.

Références

- Brain, Cecilia (2017). « Driving a Prosperous Future: Economic Analysis of the Lasting Impact of Ontario Universities ». Toronto, ON : Conseil des universités de l'Ontario. À consulter en ligne à <https://ontariosuniversities.ca/wp-content/uploads/2017/07/COU-Economic-Report-2017.pdf>
- Conseil atlantique des ministres de l'Éducation et de la Formation (CAMEF). « Les incidences économiques des étudiants étrangers au Canada Atlantique ». Par Gardner Pinfold Consultants Inc. Février 2018. Page consultée le 13 mai 2019. À consulter en ligne à : https://immediac.blob.core.windows.net/camet-camef/images/2018-02-20_IndicesEcoEtudiantsEtrangers-WEB.PDF
- EMSI. 2016, 15 septembre. « Canadian Regional Input-output Model: User Document ». EMSI, Moscow, ID. Page consultée le 27 juin 2019. À consulter en ligne à : <https://kb.economicmodelling.ca/wp-content/uploads/2016/10/CA-I-O-Model-User-Documentation-v.1.pdf>
- Hagar, Hilary « The Economic Impact of International Students in Northern Ontario ». Institut des politiques du Nord. À venir.
- Immigration Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC). « Les répercussions de la maladie à coronavirus (COVID-19) sur les services offerts par IRCC ». Gouvernement du Canada. 23 mars, 2020a. Page consultée le 25 mars 2020. À consulter en ligne à : <https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/services/coronavirus-covid19.html>
- Immigration Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC). « Le Canada fait le point sur les exemptions aux restrictions de voyage afin de protéger les Canadiens et d'appuyer l'économie ». Gouvernement du Canada. 20 mars, 2020b. Page consultée le 25 mars 2020. À consulter en ligne à : <https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/nouvelles/2020/03/le-canada-presente-des-exemptions-auxrestrictions-de-voyage-afin-de-protoger-les-canadiens-et-dappuyer-leconomie.html>
- Immigration Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC). « Permis d'études : Au sujet du processus ». Gouvernement du Canada. 20 mars, 2020 c. Page consultée le 25 mars 2020. À consulter en ligne à : <https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/services/etudier-canada/permis-etudes.html>
- KPMG 2018, janvier. « Nipissing University Economic Impact Study ». Page consultée le 13 mai 2019. À consulter en ligne à : https://www.nipissingu.ca/sites/default/files/2018-11/Nipissing-University_Economic-Impact-Study.pdf
- Ministère de la Formation et des Collèges et Universités de l'Ontario (MFCU) (2019). Toronto, ON. Données demandées de façon privée, le 7 juin 2019.
- Ontario (2017). « Profils touristiques régionaux ». Ministère des industries du patrimoine, du sport, du tourisme et de la culture. Page consultée le 17 juin 2019. À consulter en ligne à : <http://www.mtc.gov.on.ca/fr/research/rtp/rtp.shtml>
- Ontario's Universities. (2019). « COFO Financial Report of Ontario Universities ». Page consultée le 17 juin 2019. À consulter en ligne à : <http://couprod.tgtsolutions.com:94/customized-reports.aspx>
- Roslyn Kunin and Associates, Inc. (2017). « Impact économique de l'éducation internationale au Canada – Mise à jour. Rapport final ». Présenté à Affaires mondiales Canada. À consulter en ligne à : https://www.international.gc.ca/education/assets/pdfs/Impact_economique_education_internationale_Canada_2017.pdf.
- Usher, Alex « Coronavirus (5) - Admissions ». Higher Education Strategy Associates (blogue). 18 mars, 2020a. Page consultée le 19 mars 2020. <http://higherstrategy.com/coronavirus-5-admissions/>.
- Usher, Alex « Coronavirus (6) - Postcorona ». Higher Education Strategy Associates (blogue). 19 mars, 2020b. Page consultée le 19 mars 2020. <http://higherstrategy.com/coronavirus-6-postcorona/>.
- Usher, Alex « Coronavirus (7) – The Decision ». Higher Education Strategy Associates (blogue). 24 mars, 2020c. Page consultée le 24 mars 2020. <http://higherstrategy.com/coronavirus-7-the-decision/>
- Usher, Alex « Counting Foreign Students ». Toronto, ON : Higher Education Strategy Associates (blogue). Le 14 juin 2018. À consulter en ligne à : <http://higherstrategy.com/counting-foreign-students/>
- Usher, Alex 2018, 14 juin. « Counting Foreign Students ». Toronto, ON : Higher Education Strategy Associates. À consulter en ligne à : <http://higherstrategy.com/counting-foreign-students/>

À propos de l'Institut des politiques du Nord

L'Institut des politiques du Nord est le groupe de réflexion indépendant de l'Ontario. Nous effectuons de la recherche, accumulons et diffusons des preuves, trouvons des opportunités en matière de politiques, afin de favoriser la croissance et la durabilité des collectivités du Nord. Nous avons des bureaux à Thunder Bay, Sudbury et Sault Ste. Marie. Nous cherchons à améliorer les capacités du Nord ontarien de prendre l'initiative en politiques socioéconomiques qui ont des répercussions sur l'ensemble du Nord ontarien, de l'Ontario et du Canada.

Recherche connexe

Care to Share? Helping Our Northern Neighbours during COVID-19
Amanjit Garcha

Long Distance Physical Distancing: Working from Home during Covid-19
Sean Rosairo

The Northern Attraction Series: Identifying Northern Ontario's Strengths and Weaknesses in the Attraction and Retention of Newcomers
Christina Zefi

Pour vous tenir au fait ou pour participer, veuillez communiquer avec nous:

1 (807) 343-8956

info@northernpolicy.ca

www.northernpolicy.ca



NORTHERN
POLICY INSTITUTE

INSTITUT DES POLITIQUES
DU NORD

northernpolicy.ca